



FICHE D'INSCRIPTION

Journées Mondiales de la Jeunesse

Août 2011

Photo
identité

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : ___ / ___ / ___ à _____ département : _____

Adresse complète : _____

Code postal : _____ Ville : _____ Paroisse : _____

Tél : ___ / ___ / ___ / ___ / ___ port : ___ / ___ / ___ / ___ / ___ e-mail : _____ @ _____

N° Sécu. sociale _____ Si en lien avec un mouvement (préciser lequel) : _____

Personnes à prévenir en cas de nécessité lors des JMJ (nom, adresse, tél.) : _____

Numéro de passeport ou carte identité : _____ date d'émission _____

Date de fin de validité _____

Autorité ayant délivré le passeport ou la carte id: _____

s'inscrit pour les JMJ 2011 et souhaite la formule (cocher deux cases en indiquant votre 1^{er} et 2nd choix) :

passe par Lourdes au retour

Route san Juan (prépas St Jean) + semaine à Madrid

Route Estrella del Mar + Salamanque + semaine à Madrid

Route El Ultreïa + Salamanque + semaine à Madrid

Route Olé Olé + semaine à Madrid

Route Los Locos de Dios + semaine à Madrid

Route Los Saltabancos de Dios + Salamanque + semaine à Madrid

Route Los Deportistas de Dios + week-end à Madrid

Salamanque + semaine à Madrid

semaine à Madrid

Week-end à Madrid

Modalités de désistement : les frais engagés par le jeune sont reversés au diocèse de Cambrai. Celui-ci les avance aux transporteurs, à l'organisation espagnole, à des frais d'administration etc. et ces frais ne sont généralement pas remboursés en cas d'annulation. Il convient donc d'établir des règles pour que le diocèse n'ait pas à charge les désistements des uns et des autres. En cas d'annulation du fait du pèlerin, sauf cas où l'assurance annulation entre en jeu, et dans la limite de celle-ci :

- jusqu'au 1er avril, les frais de pré-inscription (50 euros ne sont pas remboursés)
- du 1er avril au 1er mai, 25% du prix de la formule choisie ne seront pas remboursés
- du 1er mai au 1er juin, 50% de la formule choisie ne seront pas remboursés
- du 1er juin au 15 juin, 75% de la formule choisie ne seront pas remboursés
- après le 15 juin, l'ensemble des JMJ ne sera pas remboursé

Fait à _____ le _____

Signatures des parents (pour mineurs)

Signature précédée de « lu et approuvé »